UGSEL
PAYS DE LA LOIRE

La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

Journée Territoriale de **COURSE D'ORIENTATION**
Benjamins, Minimes et Cadets/Juniors
Individuels et par équipes
Le Mercredi 12 avril 2023 à Guéméné Penfao (44)

Horaires :
- 9 h 30 : rendez-vous sur le site
- 9 h 45 : transmission des consignes
- 10 h : départ des épreuves équipes
- 12 h : fin des épreuves équipes
- 13 h 30 : départ des épreuves individuelles
- 16 h : fin des individuels
- 16 h 30 : remise des récompenses
- 17 h : Fin de la compétition

Lieu de l'accueil : Complexe sportif, Rue de Bellevue / 44 290 Guéméné Penfao

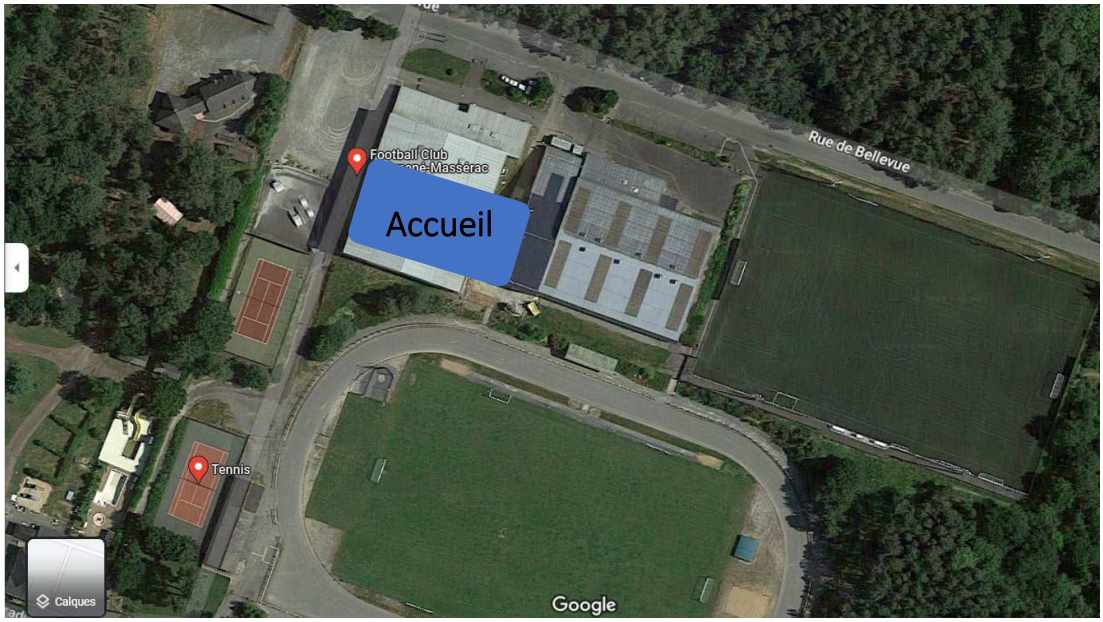

Les responsables de l'organisation sur le terrain sont : Pierre-Yves GAUTIER : 06-32-04-77-97
Nicolas LERAY : 06 20 69 67 67

⚠ Règlement sur le site National.

Catégories : 6 en Individuel : Benjamins - Benjamines - Minimes Filles – Minimes Garçons – Cadettes et Juniors Filles - Cadets et Juniors Garçons
3 en équipe : Benjamins - Minimes - Cadets/Juniors.

En Individuel, il y aura un classement Elite et un classement Promo.

ÉDUQUER… TOUT UN SPORT !

UGSEL Pays de la Loire - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique
5 rue du Haut Pressoir - BP 61028 - 49010 ANGERS Cedex 01
Tél. : 02.41.68.26.28. – ugselpl@gmail.com - www.ugselpdl.fr

<u>Important :</u> **En cas de modification ou de non-participation de dernière minute, prévenir UGSEL 44 au 02 51 81 64 13**

Prévoir un juge par établissement avec un gilet jaune.

Matériel obligatoire pour chaque élève : chronomètre, boussole, sifflet, crayon et tenue longue.

Nature de la compétition	Description/déroulement
Individuels (l'après midi)	Course en ligne (distances et balises, cf. règlement national). Départs échelonnés.
Par équipes de 3 (le matin)	Course au score : 1 carte et 1 puce par personne, les membres de l'équipe sont séparés les premières 30 min puis ensemble pour le reste du temps (51' Equipes Garçons et 60' équipes mixtes et féminines). Balises à 1, 2 et 3 pts. En cas de dépassement de temps, toute minute entamée entraîne une pénalité de 1pt au rassemblement et à l'arrivée. Chaque orienteur devra valider 3 balises au minimum pendant les 30 minutes initiales.

<u>Les qualifiés par équipe le sont aussi en individuel. Ceux qui ne sont qualifiés qu'en individuel, pourront participer au par équipe en formant une équipe open avec des coureurs d'un autre établissement (en Open = pas de classement officiel).</u>

<u>QUOTAS DE QUALIFICATION POUR LE RÉGIONAL :</u>
10 élèves par catégorie (non répartissables sur d'autres catégories), soit 60 élèves par département.

En Individuel et Equipe, gestion de la course avec le logiciel Sport Ident. Toute puce perdue par un élève sera facturée 30€ à l'établissement.

<u>QUOTAS DE QUALIFICATION POUR LE NATIONAL :</u>
Au minimum, en individuel :

- 12 qualifiés en promotionnel (toutes catégories)
- 6 qualifiés en élite (toutes catégories)

Au minimum, en équipe : 2 équipes par catégorie (B – M - C/J)

⇨ Faire les changements d'équipes sur Usport jusqu'au 29/03 à 13h

⇨ Nous donner les absents dès que possible par mail à l'UGSEL Territoriale pour faire des repêchages et les supprimer sur Usport.